

Lire cet email dans mon navigateur



commune de
PENTHAZ





commune de
PENTHAZ

Élections communales

2ème tour du 29 mars 2026

Pourquoi un 2ème tour ?

A la suite du premier tour des élections communales du 8 mars 2026, tous les sièges ne seront pas nécessairement pourvus. Un second tour serait alors organisé pour compléter les sièges restants.

Ces élections pourraient éventuellement concerner :

- La Municipalité (2ème tour)
- Le Conseil communal (2ème tour)

Dépôt des candidatures – 2ème tour

Les personnes souhaitant se présenter doivent déposer leur candidature dans les délais officiels.

Important : Les candidats non élus au 1er tour doivent impérativement se réinscrire pour pouvoir participer au 2ème tour. Aucune reconduction automatique n'est prévue.

Délai d'inscription :

Le mardi 10 mars 2026 à 12h00 (délai impératif).

Aucun dossier ne pourra être accepté après cette échéance. Les candidatures doivent être déposées auprès de l'Administration communale de Penthaz.

Heures d'ouvertures exceptionnelles de l'Administration

Lundi 9 mars de 8h00 à 19h00

Mardi 10 mars de 8h00 à 12h00

POUR

*ma
commune*

**ET SI LA COMMUNE,
C'ÉTAIT VOUS ?**

Elections communales
générales 2026

Commune de Penthaz

Administration communale
Rue du Vieux Collège 7
1303 Penthaz
021 862 71 88

Horaires :

Lundi : 15h00 - 19h00
Mercredi : 8h00 - 12h00
Jeudi : 8h00 - 12h00
Vendredi : 8h00 - 12h00



Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse nathpahud@bluewin.ch.
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

